



Compte personnel CPF crée en notre nom

Par **ki63**, le **25/05/2016** à **22:52**

Bonsoir,

je vous remercie de bien vouloir m'indiquer si une personne crée un compte CPF en votre nom donc avec votre numéro de sécurité sociale, alors que nous ne l'avons pas encore créé, en a t'elle le droit à notre insu et encourt elle des pénalités, d'autant qu'elle y rajoute un nombre d'heure correspondant à une formation, laquelle est bien sûr chiffrée ?

Merci de votre prochain retour, c'est important.